



N°63

JANVIER-MARS
2020

LE BOIS DU CAZIER

Les Nouvelles

SOMMAIRE

- ▶ 2 Patrimoine, Mémoire et Respect, plus que jamais trois constantes pour 2020
- ▶ 3 Il faut sauver le Puits 25 !
- ▶ 4-5 Dans le rétro
- ▶ 6 Expositions : Défense de jouer - Focus Perrin & Perrin
- ▶ 7 Colloque Femmes de verre, femmes de verrerie - 70 ans d'immigration italienne en Belgique
- ▶ 8 Agenda

LE PUIITS 25



PATRIMOINE, MÉMOIRE ET RESPECT

PLUS QUE JAMAIS TROIS CONSTANTES POUR 2020

Figurer parmi les quatre sites miniers majeurs de Wallonie, inscrits par l'Unesco sur la prestigieuse liste du Patrimoine mondial, est un honneur incontestable. Avoir été consacrés, avec le Grand-Hornu, Bois-du-Luc et Blegny-Mine, "lieux les mieux conservés de l'exploitation charbonnière en Belgique du début du 19^e siècle à la seconde moitié du 20^e siècle" fait naturellement, et légitimement, notre fierté.

Avoir de surcroît reçu le label du Patrimoine européen, décerné par l'Union, et ainsi se retrouver en compagnie, par exemple, du centre antique d'Athènes et du chantier naval de Gdansk, irradie notre réputation d'un éclat supplémentaire.

Toutes ces marques répétées d'estime entraînent aussi une responsabilité accrue. Responsabilité que Winston Churchill considérait comme le "prix du succès".

Effectivement ! Au-delà du devoir de mémoire de la tragédie de 1956 et de la préservation de l'histoire de notre passé industriel, nous avons vocation à défendre des valeurs d'humanisme et de solidarité.

*Mais la terre s'est ouverte
Là-bas, quelque part
Mais la terre s'est ouverte
Et le soleil est noir
Des hommes sont murés
Tout là-bas, quelque part
Des hommes sont murés
Et c'est le désespoir*

À l'image de Barbara qui y fait allusion dans les paroles de sa chanson *Le Soleil noir*, ce dramatique fait divers marqua aussi fortement le

futur grand écrivain belge qu'allait devenir Pierre Mertens. Dans une récente interview accordée au journal *Le Soir*, celui-ci confie en effet : "La catastrophe de Marcinelle a changé ma vie". Et de raconter que, jeune adolescent de 16 ans, "petit bourgeois bruxellois" comme il se décrit lui-même, il décida le 8 août 1956, aussitôt après avoir entendu à la radio l'annonce de l'accident, de se rendre sur place "pour se confronter à la réalité".

Il en revint bouleversé au point d'éveiller sa conscience politique et sociale et de déterminer ses engagements ultérieurs en faveur des Droits de l'homme.

Au-delà de l'aspect muséal, nous entendons mettre en évidence l'apport historique de l'immigration, défendre les vertus de la fraternité – si forte parmi les mineurs – et promouvoir les nécessaires avancées de la conscience collective.

D'où d'ailleurs notre participation à la Coalition des Sites de Conscience, ce réseau de lieux disséminés dans le monde qui permettent à leurs visiteurs de faire la connexion entre le passé et le présent, à travers les drames d'hier, dont ces lieux sont stigmatisés, et les droits d'aujourd'hui, toujours à défendre et protéger !

Dans cet esprit, nous organiserons cette année un événement qui commémorera l'acte de résistance et de bravoure qui se déroula au Bois du Cazier en 1942, quand des *Partisans armés* y dérobèrent, au nez et à la barbe de l'occupant, 300 kg de dynamite stockés dans les galeries et

ce, pour alimenter en explosifs leurs actions de sabotage.

Nous accompagnons aussi Michele Cicora, un des orphelins du Bois du Cazier, dans sa (re)quête aussi légitime qu'émotionnelle : à savoir, identifier son père parmi les 17 inconnus toujours enterrés au cimetière de Marcinelle, afin d'enfin l'inhumer dans sa terre natale auprès de son épouse.

À côté de ses responsabilités morales et mémorielles, notre Institution doit également, plus prosaïquement, assumer des responsabilités matérielles et financières liées à l'entretien du site et à son évolution, ainsi qu'à ses frais de fonctionnement.

Cela exige des investissements conséquents pour lesquels l'aide des pouvoirs publics est indispensable. La visite, fin de l'année dernière, de la nouvelle Ministre du Tourisme et du Patrimoine Valérie De Bue, accompagnée de la Commissaire générale au Tourisme Barbara Destrée, fut à cet égard rassurante.

L'année nouvelle devrait voir s'ouvrir plusieurs chantiers, de conservation (châssis à molettes) et de réaménagement (musée de l'Industrie).

Tel est le vœu que nous formulons pour la pérennité de notre site. Comme celui de vous voir toujours nombreux, fidèles à nos différentes manifestations et activités.

Jean-Claude Van Cauwenberghe
Président

FIN DE L'AVENTURE "SAINT-CHARLES" POUR ALAIN ET LAURENCE ETIENNE

Pendant près de 10 ans, Alain Étienne et son épouse Laurence ont sublimé les palais et fait du restaurant le Saint-Charles un établissement renommé de la région et au-delà. L'équipe du Bois du Cazier leur souhaite bon vent dans leur nouvelle aventure, ainsi qu'à Nicolas, leur fidèle complice (en compagnie sur la photo de notre directeur et de sa maman). Fermé depuis le 22 décembre dernier, le restaurant attend un repreneur très prochainement. Nous vous tiendrons bien évidemment informés de la future réouverture.



IL FAUT SAUVER LE PUIIS 25 !

Le 7 novembre 1972, une vingtaine d'hommes travaille à l'étage 930 du siège n° 25 des Charbonnages de Monceau-Fontaine à Couillet. Vers 10 heures, un violent dégagement instantané, appelé aussi coup de poussier, ensevelit, dans un linceul de charbon pulvérulent, les corps sans vie de 6 mineurs (2 Turcs, 2 Espagnols, 1 Italien et 1 Belge).

Cette catastrophe, la dernière que connut l'industrie houillère en Wallonie, fut en grande partie à l'origine de l'arrêt accéléré, le 31 mars 1975, du siège. Mettant ainsi fin à une épopée initiée quelque 65 ans plus tôt.

SITE EMBLÉMATIQUE

C'est en effet en 1910 que la société des Charbonnages de Marcinelle-Nord entreprit le fonçage des puits de son siège n° 5, mieux connu sous le nom de Pèchon en raison de son implantation particulière sur d'anciens marais. Et c'est en 1930, suite à la fusion avec les Charbonnages de Monceau-Fontaine, que celui-ci, s'inscrivant dans la numérotation de la société ainsi créée, devint le n° 25.

Dans le cadre de travaux de modernisation et de rationalisation de l'exploitation, l'un des deux chevalements d'origine est remplacé en 1950 par un châssis à molettes plus haut, répondant mieux aux particularités de l'extraction à grande profondeur.

Rattrapé au milieu des années 1970 par la vague de fermetures frappant les charbonnages wallons, le Puits 25 faillit pourtant ressusciter dès le début de la décennie suivante suite à une enquête publique menée l'année même de son arrêt. Après des menaces d'expropriation liées à l'extension des infrastructures avoisinantes de la SNCB, le quartier fit en effet l'objet d'un ambitieux projet de rénovation urbaine liant le social à la culture.

DE SIGNAL DANS LE PAYSAGE... À TOTEMS DE LA MÉMOIRE

Imaginé par les architectes Hubert H. Callut et Michel Gaublonne, le projet faisait la part belle à l'archéologie industrielle, discipline naissante en Belgique. Très hiérarchisé dans l'architecture de son habitat,

le quartier était particulièrement représentatif d'un urbanisme reflétant le microcosme qu'avait été l'univers de la mine. D'autre part, la lampisterie et les bains-douches devaient accueillir un centre culturel. Quant aux bureaux, ils avaient déjà été transformés en mosquée et salle de jeux par les habitants d'origine turque qui se les étaient appropriés.

En 1984, un assainissement du site ainsi que la réfection de la voirie et des espaces publics donnent un caractère plus avenant au quartier. Si les deux châssis à molettes font dans la foulée l'objet de premiers travaux d'entretien, il ne fut par contre donné aucune suite au volet "patrimoine industriel" du projet initial. Si bien que la recette aérienne en béton armé et les bâtiments des machines d'extraction seront tour à tour rayés du paysage.

En 1996, une restauration, pourtant programmée, des chevalements n'eut jamais lieu. Les derniers bâtiments industriels encore debout, utilisés comme carrière à matériaux par la population locale, furent par contre démolis. Laissant ainsi les deux chevalements, tels des totems, seuls à veiller sur la mémoire de l'ancien site charbonnier.

MÊME COMBAT !

Sentinelles indéboulonnables d'un monde certes révolu, rien ne semblait cependant plus devoir venir troubler leur existence. Si bien que l'on avait fini par oublier le talon d'Achille de ces deux géants d'acier : la fragilité de leur structure métallique livrée aux affres du temps qui s'écoule...

Et ce, jusqu'à cet été 2019 quand un permis d'urbanisme, portant sur leur démolition, atterrit sur le bureau de Raphaël Stockis, Fonctionnaire délégué à l'Aménagement du Territoire à Charleroi.

La sortie dans la presse de l'information achève de semer l'inquiétude dans le landerneau des associations d'anciens mineurs et des défenseurs du patrimoine. S'en suivit alors une véritable levée de bouclier.

Relayé dans un communiqué, le Collège communal de la Ville de

Charleroi émet le 20 août un avis défavorable quant à l'objet du permis d'urbanisme incriminé.

L'effet de surprise passé, il s'avère que tout le monde à la Région wallonne, du Fonctionnaire délégué à l'AWaP (Agence wallonne du Patrimoine), en passant par la Commission des Monuments et Sites, est pour leur conservation. D'autant plus que le document, à l'origine de l'affaire, semble avoir été instruit et émis de manière systématique dans le cadre d'une mise à jour des dossiers SAED (Sites d'Activité Économique Désaffectés) encore en suspens.

Comme aux plus belles heures de la mobilisation pour le sauvetage du Bois du Cazier dans les années 1980, les gueules noires, soutenue par PIWB (Patrimoine Industriel Wallonie-Bruxelles), sont montées au créneau et, par l'intermédiaire de l'AMCW (Amicale des Mineurs des Charbonnages de Wallonie), ont fait circuler une pétition demandant le maintien des deux chevalements. Ayant recueilli près de 1 000 signatures, la pétition a été officiellement remise à Valérie De Bue, Ministre en charge du Patrimoine dans le gouvernement wallon, le 29 novembre lors de sa visite au Bois du Cazier.

ET MAINTENANT ?

"Les châssis à molettes de Couillet sont sauvés !" titrait un article de *La Nouvelle Gazette* en date du 4 décembre dernier. N'oublions cependant pas que leur sauvetage à long terme est lié à des travaux de restauration qui restent à chiffrer et à imputer à un budget, toujours inconnu à l'heure actuelle. Mais les anciens mineurs restent vigilants.

La prochaine étape devrait être leur inscription dans le cadastre du patrimoine industriel en danger demandé dernièrement à son Administration par la Ministre. Inventaire où l'ancien site charbonnier carolo-régien, situé à l'entrée Est de la Ville, devrait retrouver son homologue sidérurgique de la Porte Ouest, le HF4, toujours en quête lui-aussi d'une pérennisation, tout aussi légitime, de son avenir !



RECORD DE PARTICIPATION À LA COURSE DU CAZIER

Le 13 octobre, pas moins de 1.250 sportifs ont participé à la Course du Cazier organisée par Charleroi Running. Avec 742 partants sur la longue distance et 506 sur la petite distance, l'épreuve marcinelloise a battu tous les records de participation depuis qu'elle existe. Sous un soleil automnal, les deux boucles – avec départ et arrivée au Bois du Cazier – étaient composées à 95% de bois et de sentiers, offrant ainsi un parcours sélectif et exigeant aux concurrents.

AU CŒUR DE L'EUROPE CITOYENNE

Du 15 au 18 octobre, le Bois du Cazier était au cœur de l'Europe avec un colloque à l'occasion du 30^{ème} anniversaire de la convention des Droits de l'enfant. Vingt et un participants représentant 16 sites de conscience en provenance de 11 pays européens ont échangé autour de cette thématique. Depuis 2008, le Bois du Cazier est membre de la Coalition internationale des Sites de Conscience. La Coalition est un réseau unique de sites historiques, musées et initiatives mémorielles qui connecte les luttes du passé aux mouvements actuels de défense des droits de l'homme et de justice sociale. Un des objectifs est de transformer la mémoire en action. Ce colloque a obtenu le soutien essentiel de Wallonie-Bruxelles international.



RENCONTRE DU LABEL EUROPÉEN

Les 22 et 23 octobre derniers, le Bois du Cazier participait à la première rencontre du réseau EHL (European Heritage Label), rassemblant les représentants des sites porteurs de ce Label. Depuis 2018, le Bois du Cazier a en effet rejoint la liste des sites labellisés, aux côtés par exemple de la grande synagogue de Budapest ou du Palais impérial de Vienne. Une nouvelle réunion de travail favorisant les interactions et bonnes pratiques entre ces différents lieux est prochainement prévue. Elle portera sur les expositions croisées ayant pour thème la solidarité à travers l'industrialisation, les migrations ou encore la construction européenne.



VISITE DE LA NOUVELLE MINISTRE

Le 29 novembre dernier, la nouvelle ministre wallonne du Tourisme et du Patrimoine Valérie De Bue ainsi que la Commissaire générale au Tourisme Barbara Destrée ont visité le Bois du Cazier. Quatre dossiers patrimoniaux et touristiques ont été évoqués avec les responsables de l'ASBL : la 2^e phase de réaménagement du musée de l'Industrie, le retraitement des structures métalliques (principalement les 2 chevalements) présentes sur le site, le réaménagement des trois terrils et la nouvelle scénographie de l'espace 8 Août 1956. Dans les prochains mois, nous vous tiendrons informés des avancées obtenues.



SAINTE-BARBE AU PATRIMOINE IMMATÉRIEL ?

Le 6 décembre dernier, mineurs, métallos et verriers étaient présents en l'église des Haies à Marcinelle et ensuite au Bois du Cazier pour honorer sainte Barbe, saint Eloi et saint Nicolas. La pluie et les bourrasques s'étaient également invitées à la cérémonie. Une marche aux flambeaux sans feu, donc, mais la joie était bien présente! Cette édition était placée sous le signe de la défense de notre patrimoine industriel: le Puits N°25 à Couillet et le HF4 à Marcinelle, ainsi que notre volonté de reconnaissance de sainte-Barbe au patrimoine immatériel de la Fédération Wallonie-Bruxelles, condition pour une future candidature auprès de l'Unesco.



SUCCÈS DE FOULE AU MARCHÉ DE NOËL

Les 13, 14 et 15 décembre, le très couru marché de Noël artisanal couvert du Bois du Cazier n'a pas failli à sa réputation en accueillant 7.000 visiteurs. Un record! Avec ses 2000 m² d'espaces et de musées mis à la disposition de plus de 100 artistes, créateurs et artisans dont une vingtaine certifiés par les Métiers d'Art du Hainaut. Et il y en avait pour tous les goûts : lampes, bougies, bijoux, écharpes et foulards, objets de décoration, céramiques, aquarelles et gravures,... Et pour les gourmands : tartiflettes, vins, champagnes, cocktails, liqueurs, biscuits, chocolats, marrons chauds, charcuteries et autres douceurs étaient au menu de ce marché de Noël décidément plein de saveurs. Avec la complicité des élèves du CECS La Garenne.

DES LIENS FRANCO-BELGES INDÉTECTIBLES

Le 27 décembre, les associations wallones d'anciens mineurs étaient présentes à Liévin pour le 45^e anniversaire de la catastrophe. Nous avons appris que François Frère ex-mineur de Liévin, était entre la vie et la mort, Ce 27 janvier, nous avons appris son décès. François faisait partie de l'association du 27 décembre 1974 et des Gueules noires de Liévin. Il était très régulièrement présent aux commémorations du 8 août à Marcinelle. Le Bois du Cazier s'associe à toutes les associations d'anciens mineurs de Belgique pour présenter à la famille ses plus sincères condoléances.



"LES AMBASSADEURS" SUR MARCINELLE

Le samedi 25 janvier dernier, le magazine "Les Ambassadeurs" était consacré à Marcinelle. Ce fut l'occasion pour les téléspectateurs de (re)découvrir une commune riche en histoire(s), en gastronomie et en patrimoine. Dont bien entendu le Bois du Cazier en compagnie d'Armelle et de Jean-Philippe Watteyne. Le tournage s'était déroulé à la mi-octobre autour et dans les bâtiments ainsi que sur le terril n°2. L'émission peut être revue sur la plateforme Auvio de la RTBF.

DEUX EXPOSITIONS À DÉCOUVRIR JUSQU'AU 19 AVRIL

EXPOSITION DÉFENSE DE JOUER REVISITÉE AU MUSÉE DE L'INDUSTRIE

Uniquement prévue de septembre à décembre 2019, l'exposition " Défense de jouer – Le travail des enfants hier en Belgique et aujourd'hui dans le monde" est prolongée jusqu'au 19 avril, vu son succès tant auprès du public scolaire que des individuels. Elle a trouvé sa place dans le musée de l'Industrie sous une scénographie différente et avec des animations adaptées à l'espace pour un public scolaire dès la 3^{ème} primaire.

Cette exposition, entièrement imaginée, étudiée et conçue par les équipes du Bois du Cazier, et en particulier le service pédagogique, a déjà attiré 52 groupes de tous âges en quelques semaines.

Considérée durant le XIXe siècle comme le "workshop of the world", la Belgique, deuxième pays au monde à connaître la Révolution industrielle, était également l'État des bas salaires et de l'exploitation des enfants. À l'époque, en Belgique, les enfants travaillaient dans les mines, l'industrie du verre, du textile...

Aujourd'hui, ailleurs dans le monde, des millions d'enfants travaillent dans ces mêmes secteurs et sont privés de leur enfance, de leur potentiel et de leur dignité. Pourquoi, hier comme aujourd'hui, des enfants travaillent-ils ? Qui sont ces enfants ? Quelles sont leurs conditions de travail et de vie ? Autant de questions dont vous trouverez réponses dans l'exposition mais aussi des pistes d'actions lors des animations. L'ambition est d'informer les visiteurs, surtout les jeunes, à leur rôle en tant que consommateurs en les sensibilisant aux impacts sociaux et environnementaux de leurs achats.

Inscription : reservation@leboisducazier.be - 071/29 89 30

Nouveau tarif des visites guidées pour 2020

Primaires 50€ - Secondaires 60€



PROLONGATION

FOCUS PERRIN & PERRIN PLACER, PLACER ENCORE ET LAISSER FAIRE



Au musée du Verre, le public peut découvrir une sélection de près de trente œuvres des artistes hors du commun Martine et Jacki Perrin, avec la présentation de l'installation X-Press, acquise en 2017 par la Ville de Charleroi. Martine et Jacki Perrin ont construit leur vie et leur œuvre ensemble depuis 1967.

Leur premier medium sera la céramique. Ils s'intéresseront aussi à la

calligraphie qu'ils étudient auprès de l'artiste coréen Ung No Lee. C'est dans les années 1990 qu'ils s'intéressent peu à peu au verre. Et, dès 1998, ils enseignent fréquemment aux universités d'été du verre de Sars-Poterie.

Leurs œuvres font référence à la calligraphie, à la poésie, à la musique. Les subtiles compositions de vides et de pleins créent un langage qui

s'élève vers le ciel. Au travers des jeux de lumière et de transparence

dans ces constructions scripturales et musicales, ils analysent le geste, célèbrent la vie et interrogent le temps.

Couple modeste à l'immense savoir, ils sont avides de partager leur connaissance avec les autres artistes. Ils font preuve d'humilité, malgré la grande connaissance qu'ils ont du medium verre qu'ils ont appris ensemble à dompter.

En 2009, leur carrière artistique est couronnée par leur promotion comme Chevalier de l'ordre des Arts et des Lettres. Ils sont présents dans les collections permanentes de grandes institutions: le MUDAC de Lausanne (Suisse), le Musée des Arts décoratifs de Paris (France).

Cette longue carrière et cette relation si intime avec le verre méritaient de faire l'objet d'un focus.

FEMMES DE VERRE, FEMMES DE VERRERIE



Afin de célébrer avec tout l'éclat du verre le Cinquantième anniversaire de la Journée internationale des droits des femmes (le 8 mars 2020), journée ayant pour thème "Je suis de la Génération Égalité", l'AMAVERRERIE (Association de médiation des arts du verre, France) et le Musée du Verre vous proposent d'assister au colloque internatio-

nal "Femmes de verre, Femmes de verrerie" qui se déroulera les 5 et 6 mars 2020 sur le site du Bois du Cazier.

Tout en mêlant communications à caractère historique et témoignages vivants, il sera désormais possible de cerner la place occupée par la gente féminine en verrerie, monde que l'on disait pourtant réservé aux hommes. En effet, le choix du titre est révélateur de la place occupée par les femmes dans le monde du verre. Très souvent, trop, elles apparaissent "transparentes" tel du verre quand il s'agit de parler de verrerie.

Leur présence résolument volontaire est multiple: femmes souffleuses à part entière, femmes artistes en verre, femmes à la direction d'établissements verriers, femmes qui ont influencé la création de modèles de verrerie, femmes en usines, mais aussi enseignantes, élèves, conservatrices...

Se pencher sur l'art de la verrerie, c'est envoyer un signe fort car c'est faire état de l'implication des femmes dans des activités indus-

trielles tant passées que présentes pour démontrer combien le futur leur tend les bras

Durant deux jours, 23 intervenants venus du monde entier (Belgique, Canada, France, Italie, Liban, Grand-duché de Luxembourg, Pays-Bas, Suède, Suisse) évoqueront le chemin parcouru par les femmes depuis plusieurs siècles dans les métiers du verre. Cette rencontre internationale, inédite, alternera communications à caractère historique et témoignages, associant ainsi le regard de scientifiques et universitaires à ceux de professionnels de la pratique du verre, de cheffes d'entreprise, de musées et tout simplement de passionnés.

Infos et inscriptions :

MUSÉE DU VERRE
rue du Cazier, 80 - 6001 Marcinelle
+32(0)496/599.214 ou
+32(0)71/862.265 ;
mdv@charleroi.be
Prix : 30€/participant
10€/ étudiants, seniors et associations féminines



BANDE DESSINEE - UNE HISTOIRE IMPORTANTE

70 ANS D'IMMIGRATION ITALIENNE EN BELGIQUE

Le Com.It.Es. (Comitato degli Italiani all'Estero) vient d'éditer une BD sur l'immigration italienne en Belgique. Un sujet toujours bien d'actualité à l'heure où l'Europe fait face à une importante crise migratoire.

Suite au 60^{ème} anniversaire de la catastrophe du Bois du Cazier et au 70^{ème} anniversaire des accords de migration belgo-italiens en 2016, le Com.It.Es. de Bruxelles, Brabant et Flandres a décidé de plancher sur une bande dessinée représentant l'histoire de l'immigration italienne en Belgique.

La BD a été réalisé par l'artiste italo-belge Antonio Cossu (scénario et mise en scène) et Fred Druart (crayonnés, encrage et couleurs) avec le soutien du Ministère des Affaires étrangères italien et la Wallonie. "Le projet de raconter l'histoire des Italiens en Belgique est né de la conscience que notre communauté a été une actrice cruciale au cours de l'histoire belge, en se distinguant dans les domaines culturel, politique, sportif et professionnel", explique Raffaele Napolitano, président du Com.It.Es..

Sur les 56 planches, quatre sont consacrées à la catastrophe du Bois du Cazier qui a marqué un tournant dans l'histoire de l'immigration en mettant un terme aux accords bilatéraux conclus entre la Belgique et l'Italie. La bande dessinée à proprement parler est enrichie d'un *making of* qui met en lumière les étapes de création d'une planche ainsi que d'un dossier historique enrichi d'illustrations photographiques.

La bande dessinée "70 ans d'immigration italienne en Belgique et plus" est en vente à la boutique du Bois du Cazier, en français ou en italien, au prix modique de 10€.

LE 7 MARS

PARCOURS TERRI(B)L

120 MINUTES POUR SURVIVRE
À LA FIN DU MONDE !



Par équipe de minimum 2 personnes, vous tenterez de réussir une série d'épreuves pour conserver le feu, s'approvisionner en eau, trouver du charbon, franchir un pont de singe, transporter un blessé, se camoufler mais aussi quelques épreuves qui feront appel à votre sens de l'orientation, votre perspicacité, votre adaptabilité et votre esprit d'équipe. Au bout de la soixantaine de balises vous devrez disposer d'assez de vies pour prétendre accéder à l'abri. Avec comme récompense, une magnifique vue nocturne à 360 degrés sur Charleroi et sa région.



Victime de son succès, cette 2^e édition affiche déjà complet.

Si vous êtes intéressés, envoyez-nous un mail à
120minutes@leboisducazier.be
nous vous inscrivons sur la liste d'attente.

POUR LA SAINT-VALENTIN, LE FEU DE LA PASSION BRÛLE EN VOUS ?

Venez raviver les foyers de la forge et laissez-vous porter par la magie du feu...

Pour la Saint-Valentin nous vous offrons une réduction pour ce premier stage en 2020 !

1/2/3 jours de stage. Les 14, 15 et 16 février. Prix : €85 - 160€ - 240€

Infos et inscription : info@feuetfer.be



LE DIMANCHE 5 AVRIL, BLEGNY-MINE, site minier majeur de Wallonie à nos côtés, commémorera le 40^{ème} anniversaire de l'arrêt de l'exploitation industrielle du charbonnage et de sa reconversion en lieu de tourisme et de mémoire. Les associations de mineurs des bassins environnants sont conviées à une journée de rencontres dès 9h30. Au programme : train touristique vers le centre de Blegny, cortège, dépôt de gerbe, repas, visites libres ou guidées, concert et drink de clôture à 16h30.

Infos et réservations : 04/387 43 33 ou domaine@blegnymine.be

ANIMATIONS FAMILLES CARNAVAL

6€/PARTICIPANT

Mardi 25 février : Visite du Bois du Cazier sur les traces de Belle-Fleur (visite guidée + bricolage).

Activité pour les enfants de 5 à 8 ans accompagnés de leurs parents.

Mercredi 26 février : Visite Sur les traces des mineurs

Judi 27 février : Visite-animation sur le travail des enfants

+ 30 minutes de visite libre de l'exposition Défense de jouer

Vendredi 28 février : Parcours d'orientation.

Inscription : reservation@leboisducazier.be - **071/29 89 30 (Animations à 14h)**

ET POUR LES VACANCES DE PÂQUES

7 et 14 avril : Visite du Bois du Cazier - **8 avril** : Chana (oiseaux et insectes) - **9 et 16 avril** : Le travail des enfants - **10 et 17 avril** : Orientation - **15 avril** : Chana (plantes sauvages)

Infos complémentaires dans les prochaines semaines sur www.leboisducazier.be



Rue du Cazier 80 - 6001 Marcinelle - Tél. : 071/88 08 56 - Fax : 071/88 08 57

www.leboisducazier.be - info@leboisducazier.be

Ouvert au public du mardi au vendredi de 9h à 17h

Les samedi et dimanche de 10h à 18h

Le Bois du Cazier, Les Nouvelles - Journal d'information de l'asbl "Le Bois du Cazier" imprimé sur papier écologique certifié FSC / **Directeur de publication** : Jean-Louis Delaet / **Rédacteur en Chef** : I. Saussez Ont collaboré à ce numéro : A. Forti, C. Jeuniaux, **Crédits photographiques**: M. Altan, D. Deleuze, A. Forti, I. Saussez, Ch. Vandercam / **Conception graphique** : B. Chartier / **Imprimeur** : European Graphics.